

Vent Portant

Le magazine de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron

DOSSIER Le Projet Alimentaire
Territorial

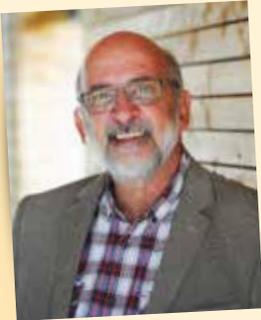
ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

P. 3 | Anniversaire :
le bilan d'Oléron 21

P. 12 | Solidarité :
la Convention
Territoriale Globale

P. 16 | Découverte :
l'histoire des canots
de sauvetage
oléronais

Numéro 53
Janvier 2020



Édito

Installé en 2014, ce conseil communautaire siègera jusqu'aux prochaines élections municipales de mars prochain. Son bilan appartient à l'ensemble du conseil, je laisse juges de nos actions nos administrés. Le vote à l'unanimité des différents budgets, au cours de ces 6 années, témoigne de l'adhésion de chacune et de chacun. Je remercie le personnel et les élus qui m'ont accompagné tout au long de mes mandats.

Nombreux sont les projets à poursuivre et développer : le Programme Alimentaire Territorial, dans la trajectoire de l'Agenda 21 engagé en 2010; la mise en place en 2022 de la redevance des ordures ménagères incitative; « la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale » à l'échelle d'Oléron avec une réflexion sur l'expérimentation « territoire zéro chômeur longue durée »; la Convention Territoriale Globale avec la caisse d'allocations familiales... L'ensemble de ces projets constitue un véritable projet de territoire au service de nos administrés.

Les infra-structures ne sont pas oubliées : le « plan vélo 3 » et la création de la « transoléronaise », la gendarmerie intercommunale pour 2021, la réhabilitation du Moulin de La Brée, la construction d'un pôle Enfance-jeunesse pour ne citer que les plus significatifs.

La gestion du littoral et la défense de nos côtes restent une préoccupation quotidienne, financée par la taxe GEMAPI, stable à 908 000 € /an depuis 3 ans, mais qui ne pourra qu'augmenter devant l'ampleur des besoins.

Suite à la baisse des dotations d'État, la suppression à terme en 2023 de la taxe d'habitation sur les résidences principales impactera nos recettes et devra être compensée par une quote-part dynamique de la TVA.

La convention « Oléron 21 », signée avec le Département (7,7 millions d'€), se déroule à bon rythme (voir page suivante).

La redéfinition des compétences du PETR du Pays Marennes Oléron et l'évolution vers un syndicat mixte de SCOT, approuvées à l'unanimité de l'ensemble des parties, restent d'actualité, dans l'attente de l'approbation du SCOT révisé en 2020.

La prochaine mandature devra se positionner sur un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : le temps est venu de franchir le pas, les contraintes liées à notre territoire s'imposant aux 8 communes (loi littoral-PPRn-Site classé-SCOT), chaque maire restant celui qui accorde ou non les autorisations.

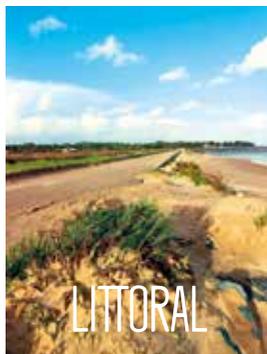
Je souhaite, au nom du conseil communautaire, pour l'île d'Oléron, ses résidents et leurs familles, santé, bonheur et réussite pour 2020 ; avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui traversent les dures épreuves de la vie. Il reste beaucoup à faire, mais nos ambitions sont intactes.

Oléron est une île d'excellence, regardant l'avenir avec sérénité !

Pascal Massicot

Président de la Communauté de Communes

Sommaire



- p.3 Oléron 21
- p.4 Économie
- p.6 Littoral
- p.7 à 9 Dossier
- p.10 Environnement / Déchets
- p.11 Enfance / Jeunesse
- p.12 Solidarité
- p.13 Tourisme / Culture
- p.14 Cause Commune
- p.15 Portraits
- p.16 Découverte



Interdit aux adultes !

Bruits de saison

À noter sur vos agendas, ces temps forts de l'année 2020 réservés aux jeunes oléronais :

- **Séjour ski et montagne**, du 1^{er} au 7 mars, pour les 7-17 ans : 90 places.
- **Projet Passerelle**, pendant les vacances de février et d'avril, pour les 9-12 ans : 12 places.
- **Projet Erasmus**, en août 2020, pour les 13-17 ans : échanges entre 12 jeunes oléronais et 12 jeunes européens, sur le thème du développement durable.
- **Clowns au musée**, projet développé par le Musée de l'île d'Oléron en partenariat avec le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes.

> plus d'infos sur www.cdc-oleron.com

Pour nous écrire

Journal Vent Portant

Communauté de communes de l'île d'Oléron
17310 Saint-Pierre-d'Oléron
Fax : 05 46 47 12 88 - Tél. 05 46 47 24 68
accueil@cdc-oleron.fr

Vent Portant est une publication de la Communauté de communes de l'île d'Oléron. **Directeur de la publication** : Pascal Massicot - **Comité de rédaction** : Chantal Blanchard, Micheline Humbert, Pascal Massicot, Patrice Robillard, Marie-Claude Sellier Marlin - **Rédacteur en chef** : Charles Vincent - **Secrétaire de rédaction** : Rachel Dussoutras - **Conception** : Symaps Atlantique - **Réalisation** : agence eden - **Crédits photos** : Axelle Vezain, CDCIO, Charles Vincent, OTMNIQ, C. Desveaux - **Impression** : Imprimerie IRO - **Vent Portant intègre dans sa fabrication une réflexion environnementale et fait appel à un imprimeur certifié PEFC utilisant un papier certifié PEFC 100%, issu de la gestion durable des forêts et de sources contrôlées.**





PROGRAMME TRIENNAL D' ACTIONS EN FAVEUR D'UNE ÎLE NATURE

Engagements tenus

La Communauté de Communes a réussi à lancer, dès 2019, près de 90 % des actions prévues au programme triennal Oléron 21 (2019–2021) financé à 70 % par le Département. L'objectif est ambitieux : préserver les milieux naturels remarquables de l'île tout en développant la mobilité et les activités primaires.

C'est écrit en toutes lettres sur le site internet «la.charente-maritime.fr» : «*Le Département de la Charente-Maritime et la Communauté de communes de l'île d'Oléron s'engagent durablement pour la protection de l'île*». Rappelons que, suite à l'abandon de l'écotaxe, le Département s'était engagé à financer le programme Oléron 21 à hauteur de 7,7 millions d'euros (environ 70 % du budget global). Fin 2019, 90 % des actions étaient déjà sur les rails. Exemples : des travaux mis en œuvre ou planifiés par la CdC (relevés sur les «*fiches actions*» du programme) :

«**Aménagements d'accueil du public**» en espace naturel sensible : zones de stationnement, caillebotis, clôtures, ganivelles... Réalisations : travaux et études techniques sur 11 sites littoraux (*falaises Vitrierie, dunes Seulières, sentier Phibie, Fauche Prère, Saint-Séverin, Petite Plage Saint-Trojan, Boirie, Plaisance, Foulerot, Boulassiers, Normands*).

«**Protection dunaire**» contre l'érosion : entretien des laisses de mer, restauration et entretien des ganivelles, rechargement sédimentaire, nettoyage des plages... Réalisations : 1 chantier de défense (*Pointe des Doux*) et 50 chantiers d'entretien.

«**Interventions en forêt domaniale**» : entretien et réhabilitations en milieu dunaire. Réalisations : travaux et études techniques et réglementaires sur 12 sites littoraux (*Saumonards, Sables Vignier, Biroire, Domino, Placelles, Ileau, Perroche, Boyardville, Rouchoux, Ecuissière, Treuil, Rémigeasse*).

«**Reconquête des espaces dégradés**» : débroussaillage, curage, colmatage, sécurisation et entretien de chenaux, lutte contre les espèces envahissantes et renforcement de l'équipe de gestion écologique. Réalisations : 15 opérations de rénovation et de travaux hydrauliques dans les marais du *Douhet, Papinaud, Ponthezière, Trillou et Perrotine*.

«**Développement de l'offre de mobilité touristique en véhicules propres**». Réalisations : étude de définition et de faisabilité «*transports propres*», exploitation du réseau de navettes estivales.

«**Aménagement et réhabilitation de pistes cyclables**». Réalisations : création de trois nouveaux itinéraires (*Renfermis à Saint-Georges, Route des huîtres au Château, RD 734 à Dolus*), réhabilitation et mise aux normes de onze itinéraires existants (*La Brée-Saint-Denis, La Martière-Saint-Pierre, Matha-L'Aubier, rue des Ardillères à La Brée, Arceau centre, route d'Arceau-Les Allards, intersection du Treuil, Chéray pharmacie, canal du Douhet, boulevard de la Plage et avenue des Bris à Saint-Trojan*).

Et aussi : «**Maîtrise foncière**» (acquisition de parcelles agricoles ou de marais à fins de protection accrue des milieux sensibles), «**Étude, gestion et sensibilisation**» (création de trois postes d'agents communautaires, réalisation de supports pédagogiques et de panneaux signalétiques), «**Réhabilitation et valorisation agricole**» (débroussaillage et remise en état de parcelles à l'abandon, aménagement de marais salants...), «**Oléron Info Trafic**» (installation d'un équipement de gestion du trafic routier), «**Communication et information**» (au Port des Salines, création d'une salle pédagogique pour l'écomusée, réhabilitation de l'accueil...).

La GPECT, un outil pour l'emploi

La « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale » actionnée par la CdC vise à doper l'activité sur l'île en anticipant ses mutations économiques.

Pour réussir la cohésion sociale inscrite au cœur de son Agenda 21, la Communauté de Communes s'appuie sur la « Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale ». Un outil qui active tous les ressorts à la disposition du territoire : insertion professionnelle, mutation économique, besoin de main d'œuvre, recrutement, attractivité, compétitivité, saisonnalité... Soutenue financièrement et techniquement par l'État et la Nouvelle-Aquitaine, la GPECT mobilise un grand nombre d'institutions partenaires : Conseil départemental, Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture...

Plusieurs objectifs sont visés par le dispositif. D'abord, identifier les écarts entre les ressources humaines disponibles sur le territoire et les besoins des entreprises. Ensuite, renforcer et sécuriser les parcours professionnels des actifs en adaptant par des formations leurs compétences aux besoins des marchés locaux. Enfin, accompagner l'insertion des jeunes et favoriser la mobilité en facilitant les approches inter-professionnelles. Pour le territoire, il s'agit également d'anticiper les mutations économiques et les évolutions de l'emploi, pour développer l'attractivité et innover par des réponses adaptées aux problématiques locales identifiées.



Démarrée en octobre 2019 par une phase d'état des lieux, la GPECT va être développée à partir de 2020 en direction d'un public diversifié : collégiens, salariés, chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi... Tous les secteurs d'activité oléronais sont concernés par cette action qui ambitionne de donner un coup de fouet à l'économie insulaire.



Une « manager » pour revitaliser les centres-bourgs oléronais

Interrogée sur sa mission de « redynamisation des centres-bourgs », Marine Vandendorpe (qui a rejoint la CdC le 2 septembre) la définit ainsi : « Mon travail se fera essentiellement sur le terrain, au contact des commerçants et des communes. Il consistera à théâtraliser les centres-bourgs via les associations locales, à valoriser les locaux vacants et/ou saisonniers à travers des boutiques éphémères ou des ateliers d'expositions pour les artistes locaux, à installer des vitrophanies pour mettre en avant la saison culturelle et d'éventuels projets municipaux.

J'aurai également à amplifier les animations et événements générateurs de flux en centres-villes, en particulier lors de la saison hivernale, et à sensibiliser et fidéliser le consommateur à l'achat local en valorisant les savoir-faire de nos commerçants, artisans, agriculteurs... Au-delà, il est également important de maintenir une veille sur les services proposés en centres-bourgs, par exemple sur les offres de santé (médecins généralistes, spécialisés...), afin de pouvoir anticiper et maintenir une qualité et une offre en adéquation avec les besoins de la population ».



Jeunes agriculteurs et exploitants « bio » : taxe foncière divisée par deux ou... égale à zéro !

À travers son Agenda 21, la Communauté de Communes s'est engagée dans une politique de développement durable qui affiche en priorité la question agricole (avec pour enjeux de maintenir et développer l'emploi sur Oléron, d'y reconquérir les espaces agricoles en desherence et d'y promouvoir une agriculture durable, notamment biologique). Cohérents avec cet engagement, les élus oléronais (réunis en conseil communautaire le 25 septembre 2019) ont décidé, ainsi que le permet la loi, d'accorder aux jeunes agriculteurs qui bénéficient d'une aide à l'installation, un dégrèvement de la moitié de la taxe foncière sur les parcelles exploitées non bâties. Dans le même esprit, les terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique (certifié AB) sont entièrement exonérés de toute taxe foncière pendant cinq ans.



OLÉRON QUALITÉ LITTORAL 2019-2021

Vingt-cinq plages sur trois ans

Les études réglementaires de faisabilité « OQL » (Oléron Qualité Littoral), validées ou en cours d'examen, ont d'ores et déjà permis à la Communauté de Communes de programmer, d'ici à 2021, des travaux de réhabilitation sur 25 plages oléronaises.

Sur les plages de l'île d'Oléron se côtoient diverses activités (tourisme, loisirs, sport, économie, pêche...). Elles font l'objet de fortes pressions liées, notamment, à une importante fréquentation touristique, à des attentes diversifiées des nombreux utilisateurs, ainsi qu'à la multiplicité des acteurs institutionnels et à leurs intérêts spécifiques (État, Conseil Régional, Conseil Départemental, ONF, Communauté de Communes, communes...). Afin d'enrayer les dysfonctionnements croissants résultant d'une telle situation et limiter leur impact sur l'environnement, la CdC a souhaité dès 2005 via le programme Oléron Qualité Littoral, mettre en œuvre un schéma cohérent d'organisation de l'accueil, des accès et des activités sur toutes les plages de l'île.

25 sites littoraux réhabilités d'ici à 2021

Epaulée par le programme « Oléron 21 » qui permet de bénéficier d'un appui financier conséquent du Département (lire page 3), la Communauté de Communes a planifié la réhabilitation de 25 sites accueillant du public en tenant compte du changement climatique. En effet, confrontée à une érosion marquée (la plus forte de Nouvelle-Aquitaine), le sud-ouest de l'île d'Oléron doit anticiper et adapter ses aménagements en organisant au mieux leur recul (parking de plage, accès, aires de loisirs, pistes cyclables). Par ailleurs, ces aménagements sont pensés pour être « réversibles », compatibles avec la sensibilité des milieux, et intègrent des principes de transition écologique (limitation de la place de la voiture, nouvelles mobilités, matériaux naturels, toilettes sèches, réduction de la consommation d'eau...).

Trois exemples concrets : La Phibie, La Rémigeasse et Les Sables-Vigniers

La réhabilitation de la plage de La Rémigeasse, à Dolus, prévoit dans les grandes lignes : la reconversion de la zone de stationnement sud avec sécurisation des traversées piétonnes et cyclistes; la création de plusieurs aires de parcs à vélos le long de la piste cyclable pour une capacité totale de 330 places; la réfection des voies de circulation et de stationnement avec des matériaux plus harmonieux et durables; la revalorisation paysagère des équipements et la rationalisation du mobilier d'informations. Les mêmes travaux de rénovation et d'équipement sont prévus sur le site des Sables-Vigniers à Saint-Georges; avec, en plus, le prolongement de la piste cyclable jusqu'à l'accès à la plage et la renaturation des sentiers sauvages. Date prévisionnelle des deux chantiers : 1^{er} trimestre 2020.

Quant au site de La Phibie, au Château, il a été agrémenté d'un sentier piéton en novembre dernier, suite à la création de la piste cyclable de la route des Huîtres. Dans un second temps sera installée une clôture en ganivelles hautes (1,50 ou 1,80 m), avant mars 2020.





Deux exemples de travaux sur digue : Saint-Denis et Pacaud

La Communauté de Communes est gestionnaire de plusieurs ouvrages côtiers au titre de sa compétence GEMAPI. À ce titre, elle planifie des opérations d'entretien afin de garantir pérennité et efficacité. Deux ont été programmées en 2019 :

- **Vieille digue de Saint-Denis** : travaux de rejointoiement (piquetage et rebouchage au mortier) sur le parement et sur le cheminement, effectués fin 2019 par l'entreprise Terre Mer Chantier pour un coût total de 14 760 €.

- **Système d'endiguement de Pacaud-Manson à Saint-Trojan** : travaux d'entretien (réparation des désordres recensés dans le talus arrière de la digue par comblement des trous par l'apport d'un mélange terre-pierre, reprise des fissures et épaufrures¹ sur les maçonneries de la pointe Manson, remplacement des clapets anti-retour des barbacanes). Ce chantier a démarré fin 2019 pour un montant prévisionnel de 60 000 €.

(1) Sur une construction, défaut de surface dû à un choc ou à des intempéries sur le parement ou l'arête d'un élément de béton durci ou d'un bloc de pierre.

Protection contre la mer : les élus communautaires retiennent 5 systèmes d'endiguement

En juin 2018, la Communauté de Communes a lancé une étude exhaustive des ouvrages oléronais de défense contre les submersions marines. Objectif : les identifier et les définir afin de les regrouper dans un système d'endiguement cohérent et « hydrauliquement clos » (au sens du décret Dignes n°2015-526 du 12 mai 2015). Achevée fin 2019, cette étude a permis d'avoir aujourd'hui une vision claire des futures digues que l'intercommunalité, au titre de la compétence GEMAPI, pourrait avoir en gestion après réalisation. Lors du dernier conseil communautaire, le 25 septembre 2019, 5 systèmes conformes à la loi ont été ainsi définis et votés à l'unanimité. Deux exemples :

- Sur la côte ouest, dans le secteur de Prouard (La Brée), un ensemble cohérent de 9 ouvrages anti-submersion permet de préserver quelque 1 200 habitants des conséquences d'une tempête comme Xynthia.
- Sur la côte est, dans le secteur de La Perroche (Dolus), c'est un maillage homogène de 5 ouvrages qui protège 482 habitations de Dolus et de Saint-Pierre, là encore contre un événement de type Xynthia.

Une étude hydro-sédimentaire pour anticiper l'ensablement et l'érosion

Commencée début 2019 sous le pilotage de la Communauté de Communes, l'étude hydro-sédimentaire de l'île d'Oléron ambitionne de répondre aux interrogations multiples quant au modelage du littoral au gré des processus d'ensablement et d'érosion marine constatés. L'objectif est de formaliser un diagnostic complet du fonctionnement hydro-sédimentaire à l'échelle globale de l'île (phase 1) puis à un niveau plus local (phase 2), afin de permettre à la CdC d'élaborer une stratégie de gestion du trait de côte sur la base d'un document de synthèse (phase 3). L'étude fournit des enseignements sur l'évolution des flux hydro-sédimentaires à court et moyen termes, sur le fonctionnement et l'efficacité des ouvrages transversaux importants (digues, épis, jetées...), ainsi que sur les enjeux humains et matériels menacés à différentes échelles de temps. Elle permet de définir un panel de solutions opérationnelles selon les secteurs.

Les conclusions de la phase 1 viennent d'être livrées et une étape « instrumentation »¹ (capteur turbidimètre, courantomètre) est prévue début 2020 afin de pouvoir calibrer les résultats des modèles courantologiques² mis en place et affiner les phases d'expertises à venir. Quant aux conclusions finales de l'étude, elles devraient être révélées à la fin du 1^{er} trimestre. Elles sont attendues avec impatience car vont en dépendre les grandes décisions des élus en matière de gestion pluriannuelle de la bande côtière du littoral oléronais. Enveloppe budgétaire : environ 100 000 € HT.

(1) Instrumentation : ensemble d'appareils permettant le contrôle, la régulation, la mesure des paramètres d'une installation.

(2) Courantologie : science et étude des mouvements internes ou courants des masses d'eau.



DOSSIER

Plein phare !

MANGER, C'EST VOTER

Le Projet Alimentaire Territorial

L'émission de Périco Légasse sur la chaîne Public Sénat le martèle avec raison : « manger, c'est voter ». Traduction pour Oléron : c'est en choisissant de consommer des produits locaux et de qualité (dont ceux issus de la filière biologique) que chacun d'entre nous influera sur la mutation de notre agriculture, vers un modèle respectueux de la santé, de la terre et des paysans. Dans ce combat pour une alimentation exemplaire, porté par la plupart des communes, la Communauté de Communes joue plusieurs rôles-clés. Elle accompagne les changements de pratiques agricoles et le développement d'outils collectifs, de nouvelles filières et d'une logistique de proximité ; elle soutient l'installation et la transmission des exploitations, notamment en agriculture biologique ; elle sensibilise à cette évolution vertueuse les cuisiniers des restaurants scolaires, en même temps que les enfants et les parents. Parallèlement, la CdC organise à la fois les Journées Agricoles de l'île d'Oléron et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Enfin, elle coordonne un groupement de commandes, met en place des partenariats avec des structures d'aide alimentaire, favorise le lien et l'insertion sociale par l'agriculture et l'alimentation. Tout cela constitue la substantifique moelle du Projet Alimentaire Territorial en cours d'élaboration, dont les pages suivantes abordent les grandes lignes.



RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE

Les écoliers oléronais ambassadeurs du « bien manger »

Dans la trajectoire du développement durable de l'agriculture oléronaise, la Communauté de Communes renouvelle, aux côtés des huit communes, son engagement en faveur de l'approvisionnement local en aliments de qualité pour les cantines scolaires.

Cet engagement s'est tout d'abord formalisé à travers la création, par la CdC et les huit communes, d'un poste de chargé de mission dédié au développement et à la promotion des circuits courts (de proximité) et à l'intégration de produits locaux dans les cantines. Les travaux initiés avec les collectivités et acteurs du territoire au cours de cette première année ont permis de confirmer l'intuition des élus sur l'aspect global et transversal d'une telle mission. Laquelle vise en effet à renforcer l'articulation entre le « **bien produire** » et le « **bien manger** » et positionne la production, la transformation et la distribution dans un cercle vertueux associant restauration collective, lutte contre le gaspillage alimentaire et agriculture durable. Le plan d'actions de la Communauté de Communes s'est donc naturellement orienté vers l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de l'île d'Oléron.

Projet Alimentaire Territorial : un label d'État

La notion de « PAT » (article L. 1-III du code rural et de la pêche maritime) est issue de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée le 13 octobre 2014, et répond aux objectifs du Programme National pour l'Alimentation et du Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD). Élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs du territoire, les PAT visent à donner un cadre stratégique et opérationnel aux actions partenariales engagées par les collectivités et leurs partenaires en réponse aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. Par ailleurs, au regard de la qualité des démarches collectives développées dans des territoires comme l'île d'Oléron, le ministre a souhaité donner plus de visibilité à ces PAT et soutenir leur développement, à travers un dispositif de reconnaissance. Celui-ci permet aux porteurs de projet d'utiliser la marque « Projet Alimentaire Territorial » reconnue par le ministère de l'Agriculture ainsi que le logo associé.

Plus de produits locaux dans les cantines

Sur l'île, les premières réunions conduites en 2019 avec le groupe de travail « restauration collective » ont fait émerger comme l'une des priorités la nécessité de mieux anticiper les besoins et d'adapter les menus à la saisonnalité afin d'intégrer plus facilement des produits locaux à moindre coût et faciliter la planification des producteurs. Pour assurer la qualité nutritionnelle des repas servis à l'école et répondre aux besoins exprimés, il est proposé de former (avec l'appui de diététiciens, de nutritionnistes et de professionnels de la restauration collective) les chefs de cuisine des restaurants scolaires à la création de nouvelles recettes et à l'élaboration des menus qui tiennent compte des « plans alimentaires » (circuit d'approvisionnement, production quotidienne, livraison...). Rappelons que la loi Egalim impose à la restauration collective des objectifs chiffrés : 50% de produits locaux, dont 20% de bio, en 2022.



Agriculture durable : vers une île 100% nature

La Communauté de Communes soutient non seulement l'agriculture biologique, mais encore le développement de méthodes alternatives innovantes qui permettent d'assurer un revenu acceptable aux exploitants tout en respectant l'environnement. Depuis 2012, cet accompagnement se concrétise par des aides financières et des formations (agroforesterie, biologie du sol, coûts de production en maraîchage diversifié, banc d'essai tracteurs, éco-conduite...). Parmi les actions en cours, une expérimentation collective sur 3 ans de lutte biologique contre les tordeuses de la vigne par « confusion sexuelle » (lire Vent Portant n°52, page 3). Si les exploitants en mode « bio » bénéficient d'une exonération de la taxe foncière (lire encadré page 4), un disposi-

tif d'allègement concerne aussi les jeunes agriculteurs installés (une exonération en zone de marais est également à l'étude). Plus largement, le rôle de la CdC comme opérateur de développement est de soutenir les producteurs dans leurs efforts d'adaptation et d'innovation face au dérèglement climatique et aux défis environnementaux. Ce qui implique de travailler avec eux à l'amélioration de leurs performances techniques en faveur d'une agriculture toujours plus économe et durable (agro-écologie) : gestion de la fertilité des sols, plantation de haies, sécurisation de l'alimentation des animaux, choix d'espèces plus rustiques... Tout cela en améliorant bien sûr la rentabilité des exploitations, notamment à l'échelle locale.



Vers l'accès pour tous à une alimentation saine et durable

Un des objectifs du PAT, et non des moindres, est de répondre aux attentes des Oléronais en matière de sécurité alimentaire.

La santé publique sera préservée sur l'île d'Oléron si l'accès pour tous (y compris les plus démunis) à une alimentation de qualité y est garanti. Pour réussir cette noble ambition, la collectivité s'appuie sur le Programme national nutrition santé (PNNS) qui vise à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : l'alimentation. Un des axes du PNNS est l'amélioration de la qualité nutritionnelle en restauration collective. Les dernières recommandations de GEM-RCN de 2015 (Groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) précisent également que l'intégration des produits issus de l'agriculture biologique dans les menus, notamment ceux des cantines scolaires, doit être encouragée. Ce qui est en cohérence avec la mise en place de plans alimentaires à l'échelle des communes qui permettront d'organiser la demande et de planifier l'offre avec les producteurs insulaires (formations, animations et sensibilisation des acteurs locaux...).

Vers une économie locale « production– transformation–conditionnement–stockage »

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités du secteur primaire, la Communauté de Communes réfléchit à la mise en place d'ateliers collectifs permettant de valoriser la production locale et de proposer à la vente des produits à haute valeur ajoutée. Ce qui, ajouté au futur groupement de commandes alimentaires à l'échelle de l'île, constituerait un levier de diversification pour les exploitations oléronaises, et permettrait de répondre à une logique de valorisation d'in-vendus et de réduction du gaspillage.

Un projet exemplaire en cours de réalisation répond à ce modèle d'économie 100% locale : la réhabilitation du moulin à vent de la Brée acquis par la collectivité en 2013, soutenue par les citoyens, qui associe activité économique (meunerie et restauration) et valorisation muséographique. L'activité économique du moulin s'appuie sur une filière courte de qualité et respectueuse de l'environnement : des agriculteurs locaux qui fourniront les céréales (conventionnelles et bio), un meunier indépendant qui transformera sur place via deux circuits de meules en pierre, une vente sur site de farine (marque locale), un restaurateur et des boulangers partenaires engagés du territoire. Il est également prévu un bâtiment de stockage de céréales en vrac et un atelier de conditionnement de la farine. Du pain 100% oléronais !

Chasse au gaspi et réduction des déchets : même combat !

Aujourd'hui en France, près de 40% des aliments traités en cantine scolaire finissent à la poubelle. La lutte contre le gaspillage alimentaire va donc de pair avec les actions de prévention et de réduction des déchets. Sur l'île d'Oléron, labellisée Territoire zéro déchet, zéro gaspillage, ce combat est une priorité pour la collectivité. Afin d'identifier précisément les sources de gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires (un des leviers majeurs pour réaliser les économies qui permettront aux établissements d'introduire des produits locaux et bio dans les menus sans augmenter le prix des repas), le CREPAQ¹ va prêter main forte à la Régie Oléron Déchets pour effectuer un diagnostic complet de toutes les cantines de l'île ; ce afin de permettre à chaque commune d'identifier les actions à mettre en place. Rappelons qu'en matière de réduction des déchets, la Communauté de Communes a voté début 2019 le passage à la redevance incitative à partir de 2022 et met tout en œuvre pour proposer aux usagers des alternatives afin de réduire le volume d'ordures ménagères non recyclables. Dernière action en date : la distribution de composteurs individuels gratuits, avant le déploiement, en 2020, de composteurs de quartier partagés à destination des usagers qui n'ont pas de jardin. La sensibilisation à la réduction des déchets et du gaspillage passe par de multiples actions : stands d'informations dans des lieux et manifestations s'y prêtant (environ 5 par an), club zéro déchet IØ animé en soirée par un agent de la collectivité, interventions en classe primaire...

¹Centre Ressource d'Écologie Pédagogique de Nouvelle-Aquitaine



RECYCLAGE DES BIODÉCHETS

Le compostage fait un tabac

Forte du succès des composteurs individuels gratuits (plus de 4 000 distribués en 2019), la Cdc déploie des composteurs partagés pour ceux qui n'ont pas de jardin. Et ses bons conseils sont eux aussi gratuits.

En 2023, il sera obligatoire pour tous de trier à la source les biodéchets, c'est à dire séparer les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, marc de café, poissons, crustacés...) des ordures ménagères en vue de les valoriser et de réduire le contenu de la poubelle. Afin d'atteindre cet objectif, la Communauté de Communes a commencé à déployer le compostage partagé dans les secteurs de l'île où les usagers ne possèdent pas ou peu de jardin. Le compost ainsi produit collectivement sera utilisé comme engrais pour les espaces verts de la commune concernée. Ainsi, à La Brée, place Pasteur, depuis le 29 novembre dernier, 25 foyers disposent d'un composteur partagé, d'un bio-seau et des consignes d'utilisation (un agent municipal effectue un passage hebdomadaire pour s'assurer du bon fonctionnement du site et de la qualité des apports). Deux autres composteurs partagés sont opérationnels à Grand-Village et, sur le marché de Saint-Trojan, trois maraîchers en ont un à leur disposition pour recycler leurs fruits et légumes pourris ou invendables. Un déploiement progressif sur une cinquantaine de secteurs est prévu d'ici à 2023.



Formation gratuite et sans inscription

Le premier mercredi de chaque mois, de 15h à 18h, un temps d'échange est proposé à tous sur le site du Bois d'Anga, pour répondre aux questions sur le compostage. L'occasion, en ce moment, d'apprendre les bons gestes à adopter en hiver, période où l'activité des micro-organismes du compost est ralentie. Comme l'humidité est très présente et que les déchets se tassent, il convient par exemple d'aérer plus souvent le compost avec une fourche pour le décompacter. On peut également y ajouter des matières structurantes : petits branchages, feuilles mortes ou broyat produits par l'entretien saisonnier du jardin. Des matières sèches et brunes, tout comme le tabac que fait le compostage auprès des Oléronais !



L'Ecopôle a 10 ans : un anniversaire en forme de riche bilan

Exploité depuis 1990 pour le comblement d'anciennes carrières par des gravats, le site de l'Ecopôle à Dolus a commencé à accueillir des déchets végétaux après la tempête de 1999.

Exploité par la Communauté de Communes, il a fait l'objet de travaux importants depuis 2008, avec d'abord la création de quatre plateformes : compostage des déchets verts, valorisation du bois, réception et valorisation des gravats. Le site abrite également une unité de valorisation des huiles de friture, gérée par l'association Roule ma frite 17, une unité pédagogique de sensibilisation et une déchèterie spécialement dédiée aux professionnels, ouverte en 2019.

L'Ecopôle enregistre en moyenne 20 000 passages par an pour les dépôts de déchets ou les enlèvements de matière. Tonnages traités en 10 ans : 11 700 tonnes de déchets verts pour 30 000 de compost, 185 000 tonnes de gravats pour

50 000 de granulats recyclés, 20 000 tonnes de bois, dont 5 300 pour la chaudière d'Iléo et 8 000 valorisées en panneaux de particules. En 2019, de nouvelles filières de tri à destination des professionnels y ont vu le jour : valorisation du polystyrène compacté par une presse (notamment les caisses à poisson), recyclage du plâtre... Et en 2018 y ont été aménagées des zones de réemploi, où des matériaux encore utilisables (palettes, tourets...) sont mis de côté par les équipes et proposés gratuitement aux usagers pour une seconde vie. Depuis son inauguration en 2009, l'Ecopôle a accueilli 3 222 visiteurs, guidés dans la découverte des filières de tri et de recyclage. Un équipement exemplaire.

Artisan-réparateur : un métier d'avenir !

Depuis 2015, la Communauté de Communes se mobilise pour promouvoir, notamment à l'occasion de la Semaine de la Réparation (du 16 au 23 novembre dernier), la réparation des objets : un geste vertueux qui permet à chacun de contribuer à la réduction des déchets. À titre d'exemple, les appareils électriques et électroniques, souvent réparables, ont généré 537 tonnes de déchets sur l'île en 2018. La réparation est en outre génératrice d'emplois locaux : une quinzaine d'artisans réparateurs oléronais sont référencés sur le site www.semainedelareparation.fr (dans la téléphonie, l'électroménager, la cordonnerie, la couture, la photographie, les cycles, surfs ou voiles...). Un site sur lequel figure l'annuaire des acteurs de la réparation en Charente-Maritime. N'hésitez pas à le consulter : la réparation, c'est toute l'année sur Oléron !



FESTIVAL CINÉ-JEUNES CUT-BACK

Les lauréats 2019 sont...

« Pioupioulard » a raflé le prix du Meilleur scénario et le 1^{er} prix du Public. Une farce douce-amère sur l'accueil de migrants en centre de rétention administrative : seront-ils rejetés à la mer ?

Le festival Ciné-Jeunes Cut-Back en Oléron fait toujours recette : les 11 et 12 octobre derniers, sa saison 8 a réuni une nouvelle fois plus de 200 votants. Parmi les 44 courts-métrages en compétition, les lauréats des prix du Jury et du Public sont :

- **Prix du Meilleur scénario** : *Pioupioulard*, un film du collège Fernand Garandeau à La Tremblade.
- **Prix de la meilleure réalisation** : *Lucid dream*, un film du CAP Centre Social de Tonnay-Charente.
- **Prix spécial Coup de Cœur** (créé cette année) : *From the abyss to the space*, un film du Moulin du Roc en partenariat avec l'association Hors Champs à Niort.
- **Prix du Public** : **1) Pioupioulard** - **2) Fais ce que je dis**, un film du centre social Les Pictons à Marans - **3) Embrasse-moi**, un film du collège André Malraux à Châtelailon.

Rappelons que le festival Cut-Back est co-organisé par la Communauté de Communes et Marennes-Oléron TV pour encourager et valoriser l'expression artistique des jeunes, que les films (fictions, documentaires, clips ou cinéma d'animation) sont réalisés par des jeunes de 11 à 18 ans et qu'ils sont projetés dans trois salles oléronaises : L'Eldorado, La Citadelle et L'Escale. Cette année, la sélection officielle a retenu 44 films produits en Charente-Maritime, bien sûr (dont 2 à Saint-Pierre-d'Oléron), mais également en Vendée, dans les Deux-Sèvres, la Vienne, le Maine-et-Loire, les Landes, la Creuse, la Corrèze, l'Aveyron, le Puy-de-Dôme, la Seine-Saint-Denis, le Nord et même en Guyane ! A croire que notre festival oléronais va finir par faire de l'ombre à Cannes... À quand une « montée des marches » de la Citadelle sur tapis rouge avec stars, people et public accrédité ?

Pour les malchanceux ou les mal informés qui n'ont pu assister aux trois séances de projection, les films sont visionnables en ligne sur la page du festival : <https://www.facebook.com/FestivalCutBack/>

Lagrange à la Maison

La Maison de l'enfance, établissement créé en 2000 par la commune de Saint-Pierre, a pour vocation l'accueil collectif de mineurs (accueil extra et périscolaire). Elle a été transférée en 2011 à la Communauté de Communes. L'association Castel, qui en assurait la gestion, a souhaité s'en décharger pour se recentrer sur ses activités sportives et culturelles. Suite à un appel d'offres, le Conseil communautaire a évalué les offres des deux structures qui se sont portées candidates pour prendre la délégation de ce service public (l'association Castel, qui en assurait la gestion jusqu'à aujourd'hui, se recentre sur ses activités sportives et culturelles) : les Francas et Léo Lagrange Sud-Ouest. Critères principaux : la pertinence de l'offre, la stabilité financière, l'adaptation des

moyens et compétences aux missions à assumer et la qualité de service apportée aux usagers. Le choix s'est porté sur Léo-Lagrange qui semble être le délégataire le mieux approprié aux besoins locaux, et ce sur plusieurs plans : perspectives de partenariat envisageables avec la CdC, coût des frais de gestion, montant des participations publiques demandées, modalités de reprise du personnel de Castel. La durée de la convention a été fixée à cinq années à compter du 1^{er} octobre 2019.

Les jours et horaires d'ouverture au public, ainsi que les tarifs, restent inchangés. Chaque année, le nouveau délégataire devra présenter un bilan de ses actions en même temps que les projets à venir.





CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Pour une aide aux familles plus efficace

Adoptée en ce début d'année, la CTG constitue un véritable projet de territoire autour de l'action familiale et sociale. Une démarche qui associe la Caf, les associations et les habitants de l'île d'Oléron. Pour une solidarité renforcée avec les familles.

La Caisse d'Allocations Familiales, au niveau national, fait évoluer son mode de contractualisation avec les territoires, afin de réunir toutes ses interventions, sur tous ses champs d'actions sociales, au sein d'une Convention Territoriale Globale (CTG) adaptée à chaque territoire. La Caf de la Charente-Maritime se tourne donc vers les intercommunalités du département pour élaborer ces conventions. Signée pour une durée de quatre ans (2020-2023) entre la Caf et la Communauté de Communes, la CTG locale répond à un enjeu social éminemment précieux : mieux coordonner l'ensemble des acteurs (associations, institutions...) afin d'être plus efficaces et cohérents dans les multiples services rendus aux familles, notamment aux plus démunies.

Tous réunis autour de la table : Caf, CdC, associations et habitants

La convention, qui doit être signée en février 2020, est en cours d'élaboration à la CdC, à partir d'un diagnostic de territoire. Trois séminaires de travail ont été organisés les 8, 15 octobre et 8 novembre derniers, réunissant partenaires professionnels, associatifs et institutionnels, élus et habitants de l'île d'Oléron. Objectif : réfléchir collectivement sur les problématiques des Oléronais, les enjeux et objectifs de cette CTG et les pistes d'actions. Ce fut un succès car ils ont réuni autour de 150 participants.

Vu qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, elle n'est pas encore signée, Vent Portant ne peut que vous en dresser les grandes lignes. Les champs d'intervention de la CTG seront globalement ceux de la Caf, à savoir : la petite-enfance et les modes de garde, l'enfance et la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits et l'animation de la vie sociale. Cependant, dans un esprit de transversalité et avec l'ambition d'un véritable projet de territoire, d'autres domaines devraient intégrer la convention : le logement, la santé, la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes.

Accès aux droits et accompagnement des familles optimisés

Concrètement, la CTG devrait répondre aux problèmes de la vie de tous les jours¹ : le financement et l'accompagnement des accueils de loisirs et des crèches ; le versement des prestations familiales relatives à la garde du jeune enfant, au logement, au RSA, etc. ; l'accompagnement social des familles ; le financement et l'accompagnement des Espaces de Vie Sociale (Réseau Ile et Foyer Rural sur Oléron) ; le soutien à la parentalité... Parallèlement, les actions « enfance-jeunesse » pour lesquelles la CdC est principalement compétente seront incluses dans la CTG : gestion directe ou non des accueils de loisirs et des crèches et de certains locaux jeunes ; gestion du Relais d'Assistantes Maternelles ; organisation d'animations à destination du jeune public...

Pour résumer, en mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, la CTG renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité dans les interventions.

⁽¹⁾ Excepté le versement des prestations familiales relatives à la garde du jeune enfant, au logement, au RSA, etc., que la CAF continuera à assurer.



OLÉRON HORS SAISON

Quoi faire sur l'île en hiver (suite du n°50) ?

En Oléron, cette saison est faite pour les sportifs et les promeneurs solitaires. Quel luxe, quelle volupté que d'avoir des kilomètres de plages et de spots de surf pour soi tout seul !

Vent Portant complète ici le programme des mille et une idées de sortie que notre île propose à ses habitants et à ses visiteurs hors saison (lire n°50), par toute une panoplie d'activités sportives de pleine nature. À commencer par **le surf**, qui est ici le sport-roi. «*À la pointe des Boulassiers, peut-on lire sur le site de l'Office de tourisme, se situe un spot abrité. L'hiver, quand la tempête est présente, les surfeurs viennent de loin pour s'offrir une session, car partout ou presque sur la côte Atlantique le surf est impraticable, sauf à Oléron !*»

Oléron est donc l'une des rares destinations où l'on peut pratiquer toute l'année **du surf**, mais aussi **du kitesurf, du windsurf, du canoë-kayak, du stand-up paddle, du char à voile, de l'équitation** (avec nos nombreux centres équestres), ou encore de **la marche nordique** en forêt, à travers les marais et le long du littoral... Et pourquoi pas le longe-côtes, cette activité de marche immergée avec ou sans pagaie, qui permet de sculpter



tout son corps, en combinaison et en douceur, et dont médecins et phlébologues ne cessent de vanter les bienfaits ? Enfin, pour ceux qui n'auraient pas encore trouvé leur bonheur, il reste deux must : **le surfcasting** (pêche sportive à la ligne) et **la pêche à pied** de loisirs qui se pratique sur les nombreux estrans sableux, vaseux et rocheux de l'île... muni de la réglotte du Parc naturel marin, bien sûr ! (disponible à la Communauté de Communes et dans les offices de tourisme)

En conclusion, rien que sur le plan sport et nature, l'île d'Oléron a un sacré potentiel touristique à développer en hiver. Il faut juste penser à mieux communiquer sur le sujet. C'est fait, grâce à Vent Portant.

Infos : www.ile-oleron-mareennes.com • 05 46 85 65 23

Culture > Nouvelle vague

ENTRE EXPO ET MOULIN

Mode d'antan... dans le vent !

En 2020, un siècle après avoir cessé de moudre, les ailes du moulin de La Brée vont se remettre à tourner, tandis qu'au Musée de l'île d'Oléron sont mis à l'honneur les Habits d'autrefois...

Le projet de réhabilitation du moulin-tour de La Brée, porté par la Communauté de Communes, prévoit de restituer l'équipement dans son dernier état de fonctionnement (1920) afin qu'il puisse à nouveau produire de la farine grâce à l'activité d'un meunier. Après 100 ans d'inactivité, l'état du mécanisme du moulin s'est considérablement dégradé et il faut en refaire une bonne partie. Par la suite, un meunier remettra le tout en fonctionnement pour produire de la farine. Dans une optique de circuit court, les agriculteurs et boulangers du territoire ont été sollicités pour être partenaires du projet. Comme on l'a déjà écrit, difficile de faire plus court : du grain du terroir, moulu au moulin, et panifié par les boulangers de l'île ! La Fondation du Patrimoine accompagne ce projet par une campagne de financement participatif. La souscription lancée le 5 octobre dernier connaît un début prometteur. Vent Portant se fait un plaisir de relayer cet appel aux sous : donnez ! **Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-dons-et-soutiens/faire-un-don?project=8122**



Parallèlement aux travaux de rénovation du moulin, le Musée de l'île d'Oléron met à l'honneur ses collections textiles. Sa nouvelle exposition temporaire, Habits d'autrefois, est consacrée aux vêtements portés par les insulaires au cours du 19^e siècle et des premières décennies du 20^e siècle. Avec une scénographie qui met en lumière la garde-robe (tenues quotidiennes, cérémonielles, intimes...) qui était celle d'une population majoritairement modeste. Plus de 150 pièces sont exposées, des layettes aux vêtements de travail, en passant par les atours de mariée et les dessous... Dont le fameux caleçon de flanelle rouge garance (relire Vent Portant n°50) ! En 2020, le vintage oléronais est dans le vent. Inauguration de l'expo le 21 février.

Infos : **Moulin de La Brée** • www.cdc-oleron.com • 05 46 47 24 68
Musée de l'île d'Oléron • www.musee-il-oleron.fr • 05 46 75 05 16

> Saint-Denis-d'Oléron

Aux Seizins, on est tous un peu dyonisiens

L'extension de la zone artisanale des Seizins (dont la CdC est statutairement gestionnaire) a été inaugurée le 4 décembre dernier. La faisabilité de ce chantier qui visait à produire des parcelles viabilisées à prix attractifs, a été rendue possible par l'aide financière de l'État (138 649 €). À l'heure où nous écrivons ces lignes, 7 lots sur 15 ont déjà été pré-commercialisés auprès d'artisans et d'entreprises locales (presque tous dyonisiens) : Mathieu Ricou, Jokolor, Sur une île, La Bullerie d'Oléron (2 lots), Fleur d'O, Menuiserie Monteiro. À terme, plus de 20 emplois pourraient être créés ou pérennisés sur l'île d'Oléron grâce à cette opération. Rappelons que ce sont également des entreprises locales qui ont réalisé l'extension : Colas Sud-Ouest à Dolus, ID Verde et SCE Environnement & Aménagement à La Rochelle.



> Le Château-d'Oléron

Route des Huîtres : une piste cyclable pour le printemps

Le Plan Vélo 3 (60 km d'itinéraires qui porteront le réseau cyclable de l'île de 140 km à 200 km d'ici 2022) a été lancé le 30 septembre dernier. Il commencera par la piste cyclable de la route des Huîtres, qui sera réalisée en trois phases. La première, qui a donc démarré à l'automne, correspond à la partie de l'itinéraire située sur la commune du Château. Après réalisation de la couche de fondation et des caniveaux, les travaux se sont interrompus jusqu'à fin décembre pour ne pas gêner le travail des ostréiculteurs. De janvier à mai seront aménagés les espaces verts, avant la pose du revêtement et du mobilier bois. Ce tronçon de piste étant très fréquenté l'été par les touristes et fréquemment traversé par de gros engins l'hiver, le revêtement choisi, de la « grave émulsion calcaire », est à la fois confortable pour les cyclistes et résistant et durable. Coût : 469 000 € financés par le Département (55%) et la Région (25%).



> La Brée-les-Bains

Pointe de Prouard : travaux de ré-ensablement

La Pointe de Prouard, ouvrage artificiel aménagé en 2008, est constitué d'un noyau en remblais calcaire couvert de sable formant cordon dunaire. Régulièrement érodé par les houles de l'Atlantique, ce cordon doit être impérativement renforcé afin de préserver l'ouvrage et ré-ensabler les plages adjacentes (La Boirie, Prouard et Le Baudet). Pour ce faire, de 50 à 80 000 m³ de sable seront prélevés dans les casiers portuaires¹ de Saint-Denis. Cette opération, programmée au 1er trimestre 2020, permettra en même temps d'entretenir lesdits casiers. En complément, une deuxième tranche de travaux pour la réhabilitation et la protection des massifs dunaires de la flèche de Prouard, derrière laquelle un véritable écosystème abrite de nombreuses espèces protégées recensées (plantes pionnières et limicoles côtiers tels que le gravelot à collier interrompu), est programmée au deuxième semestre. Montant prévisionnel : environ 800 000 € HT financés par la CdC avec le soutien de la Région, de l'État, du Département et de la communes de Saint-Denis.

(1) Le port de Saint-Denis forme avec ses digues portuaires, des obstacles à casiers qui bloquent les flux sédimentaires venant du Nord et stockent une quantité importante de sable.



> Le Grand-Village-Plage

Permanence Energ'io à la Maison éco-paysanne et à la Maison des entreprises

Tout au long de l'hiver, les permanences d'Energ'io auront lieu à la Maison Eco-Paysanne (Grand-Village), tous les vendredis sur rendez-vous et à la Maison des Entreprises (Saint-Georges - ZAE des Quatre-moulins), tous les jeudis sur rendez-vous. Si vous avez besoin d'aides publiques et locales pour faire des économies d'énergie dans votre logement, de conseils sur des travaux de rénovation et d'adaptation, d'infos sur les combles à 1 euro, ou de tuyaux sur une installation solaire... N'hésitez pas, prenez rendez-vous !

Infos : Patrice Ramond, conseiller Info Énergie Habitat à la Communauté de Communes au 06 38 15 92 63.



Céline Desveaux

Plus de son

L'association Plus2son vient de fêter ses 10 ans. L'occasion de retracer le parcours de son énergique présidente qui sème des petites notes dans la tête des enfants. Haut les chœurs !

Après une formation au conservatoire de Poitiers (orgue, harmonie, direction de chœur) et des études de musicologie à la fac de Poitiers, la rochelaise Céline décroche un diplôme d'enseignante. La voilà bombardée à la rentrée 2003 prof d'éducation musicale à Vigneux-sur-Seine (Essonne). Une première expérience dans une banlieue sensible qui lui permet d'apprendre le métier prestissimo. Non seulement elle survit mais elle réussit à mettre sur pied des projets avec les jeunes des cités. Apollon est avec elle : elle ne reste qu'une année loin du pays par la grâce d'une mutation chanceuse au collège de... Saint-Pierre d'Oléron ! Toutes les classes de l'établissement une heure par semaine, ça en fait des projets à monter. Cette année, par exemple, elle mène de front plusieurs travaux collectifs et multi-disciplinaires : sur l'écriture et la maîtrise du corps avec le slameur congolais Vhan Olsen Dombo ; sur la fabrication d'un album CD de slam, de A à Z, depuis l'écriture des paroles jusqu'au graphisme de la jaquette, en passant par la composition musicale et la prise de son ; sur une œuvre d'art « effet mer » (beach art), filmée par un drone à marée basse et mise en musique... Sans oublier la chorale du collège et ses 130 choristes à qui elle fait chanter Nina Simone, Renaud, Pink Floyd, Bob Marley..., sur des partitions adaptées pour les 11-15 ans. Elle dirigeait aussi deux chœurs (enfants et adultes) à l'École de Musique de Saint-Pierre, mais une tendinite à l'épaule l'a forcée à abandonner. Le peu de temps qu'il lui reste, elle le consacre à l'association Plus2son¹ qu'elle a créée en 2009 et qui organise des concerts de musique actuelle sonorisés par Romaric, son mari (Audiocéan). « On fait venir uniquement des groupes que l'on aime et qu'on a envie de faire découvrir » : à côté des têtes d'affiche Soviet Suprême (John Lénine et Sylvester Staline), Elmer Food Beat, Orange Blossom, Sergent Garcia ou encore Winston McAnuff, ces découvertes ont nom, par exemple, Jive Me (électro-soul), Cédric Vieno (chanson québécoise), Hildebrandt (auteur-compositeur rochelais) ou Melissmell. Prochaines dates : le 15 février à Bonnemie (hip-hop) et le 18 avril à Marennes (programmation en cours). La musique, c'est une passion de tous les instants. Céline trouve son équilibre en pratiquant régulièrement le handball, la natation, la randonnée ; et en dévorant des polars nordiques. Les lit-elle en écoutant Sibelius ?...

(1) Toute l'actualité de Plus2son sur la page www.facebook.com/plus2son.



Christian Ehrmann

Plus d'images

Collectionneur d'images pieuses, militant de la cause gay, stakhanoviste de l'action sociale, chasseur d'images déchirées... Son parcours est à l'image de sa personnalité : inimaginable.

Né à Paris dans une famille d'ouvriers, le petit Christian promène ses culottes courtes autour des halles de la rue Montorgueil, goûtant le bonheur d'un quartier qui vit le jour, qui vit la nuit, sous la protection de Saint-Eustache. À l'église, il endosse tous les rôles d'enfant de chœur : thuriféraire (qui porte l'encensoir), lecteur, cérémoniaire (qui dirige les autres servants) et même grand clerc. « Je me revois, le dimanche à 11h, en train de lire l'épître devant mille personnes... » Son implication dans la vie paroissiale marque le début de son extraordinaire collection d'images pieuses¹ et surtout de son engagement associatif. Dès l'âge de 15 ans, à côté d'un boulot de comptable qui lui permet d'aider sa mère à joindre les deux bouts, il est mû par sa fibre sociale et multiplie les bénévoles : à l'association des Cheveux blancs, auprès de Georgette (une vieille dame de Puteaux qu'il accompagnera jusqu'à la fin), aux Petits frères des pauvres où il aura un budget à gérer pour une centaine de « vieux amis ». Au gré des rencontres et des expériences, il finit par faire carrière dans la protection sociale du spectacle et de la presse, tout en poursuivant son action associative. Il sera administrateur, entre autres, de Cordia² et militera activement au sein du mouvement homosexuel chrétien David & Jonathan (un cliché du Crapouillot l'immortalise à la Gay Pride en attaché-case et costard-cravate !). En 2006, il prend sa retraite et quitte Paris pour suivre son compagnon sur Oléron. Là, le milieu associatif lui tend les bras, on ne se refait pas. Il co-fonde en 2009 l'Université du temps libre de Marennes-Oléron et devient en 2011 président de Musiques au pays de Pierre Loti. Un festival qu'il a marqué de son empreinte et dont il vient de passer relais et micro à Patrick Moquay afin de donner libre cours à son âme de plasticien qui s'ignorait. Flash-back. Au début du siècle, alors qu'il est encore dans le flux du métro parisien, son œil est attiré par des pubs lacérées dont les lambeaux évoquent les abstractions de Nicolas de Staël. Délic et clic : il va photographier partout balafres et déchirures d'affiches. Son travail séduit, il décroche en 2017 un stand à Arts Atlantic (La Rochelle), expose ses images en 2018 à Marans, Saint-Palais, Le Château, en 2019 à La Cotinière puis jusqu'au 24 janvier 2020 à Vanves (92) au siège d'Audiens. Là où il travaillait au service des intermittents et des journalistes. Chassez le socio-culturel...

(1) Les Oléronais ont pu en découvrir une partie à l'exposition « Quelle histoire ! » (un siècle d'Histoire de France à travers les images pieuses - 1840-1960), de juillet à novembre 2019 à l'église de Saint-Pierre.

(2) Association qui gère des structures d'accueil pour les malades atteints du SIDA et autres pathologies neurodégénératives.

Découverte Nez au vent

Les canots de sauvetage de l'île d'Oléron À la mémoire de Petit Zoé

Oléron est bordée par deux cimetières de navires, Antioche et Maumusson. Nombre de naufragés en ces lieux doivent leur vie aux canots de sauvetage et à leurs équipages. Dont un certain Petit Zoé...



Depuis plus de 50 ans, l'histoire des canots de sauvetage oléronais est intimement liée à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), association « loi 1901 » née en 1967 de la fusion entre la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (créée en 1865) et les Hospitaliers Sauveteurs Bretons (créés en 1873). Mais la tradition du sauvetage en mer fait depuis toujours partie du devoir de marin. Les bateaux utilisés pour secourir les naufragés furent longtemps ceux des pêcheurs se trouvant à proximité des lieux de naufrage. L'universitaire Jacques Péret¹ rend ainsi hommage aux marins de Saint-Denis-d'Oléron, aussi courageux qu'anonymes, en citant deux exemples de « sauvetage à très hauts risques », sur les « roches maudites d'Antioche », en 1697 et en 1755.

Au XIX^e siècle, « Saint-Trojan, village de marins, peut-on lire dans *Les Cahiers d'Oléron n°1 (1982)*, possède une tradition de sauvetage déjà ancienne attestée par de nombreux actes de courage. » Afin de secourir les pêcheurs qui affrontent encore les périls de Maumusson, une maison-abri y est créée en 1882, dont les deux canots - **Lebreton** (1884-1924) et **Lucien-Marie** (1924-1950) - permettront de sauver 40 vies jusqu'à la suppression de la station en 1950. À la maison-abri de Saint-Denis (1891-1931), on préparait le canot pour les sorties, surtout dans les parages du très redouté rocher d'Antioche. Les équipages du **Louise et Amélie** ont ainsi sauvé 70 personnes d'une mort certaine. La station de Chaucre-Domino, elle, est créée en 1922 et supprimée en 1949. Avant d'essayer quelques rafales sous l'occupation, **le canot de Chaucre** va effectuer 8 sorties de sauve-

tage. La maison-abri de La Cotinière, fondée en 1866, est aujourd'hui celle de la SNSM². On ne compte plus les sorties de ses canots successifs : **l'Étoile de la Mer** (1866-1889), **le Louis Méret II** (1889-1911), **le Gabiou-Charron I** (1911-1957), **le Juliette Gaston Conchon** (1962-1988), **le Raz Blanchard** (1989-1990), **le Patron Louis Blanchard** (depuis 1990). Jean-François Vitet, le président de la SNSM oléronaise, annonce qu'un nouveau navire de sauvetage hauturier devrait arriver début 2022. Il n'a pas voulu nous révéler le nom de ce fier canot orange et vert, équipé de deux moteurs de 526 KW : « C'est un sujet trop sensible ! »

Au nombre des héros bénévoles et souvent anonymes, une figure locale a passé sa vie à la risquer pour en sauver d'autres : « le sieur Petit Zoé, maître au cabotage à Saint-Denis ». Six de ses exploits ont été rapportés en 1833 par courrier au contre-amiral Grivet. Le 15 août 1818, Petit Zoé arrête un incendie au village de Chassiron ; le 16 novembre 1822, en pleine tempête, il se jette à l'eau pour secourir la chaloupe La Constance dont les amarres se sont rompues ; le 18 septembre 1824, il s'en va à la nage mettre en sûreté une galiote échouée à Antioche ; le 2 février 1830, il brave à nouveau le froid de l'océan pour porter secours au patron d'une chaloupe ; en novembre 1832, il met hors de danger une chasse-marée ; le 12 mai 1833, il sauve un marin tombé à l'eau dans le port de Bordeaux³. Aucune médaille, paraît-t-il, n'est venue récompenser les exploits de Petit Zoé. Ainsi va la fortune de mer...

(1) Dans son livre « Naufrages et pilleurs d'épaves sur les côtes charentaises aux XVII^e et XVIII^e siècles » (Geste Poche 2007).

(2) Pour en savoir plus, rendez-vous en 2020 sur le port de La Cotinière, à l'abri de l'Étoile de la Mer en cours de rénovation, pour y découvrir un espace muséal consacré à l'histoire du sauvetage local (<https://station-cotiniere.snsm.org>).

(3) Source : *Les Cahiers d'Oléron n°13*.



Brève de Cambuse

À LIRE AU SECOND DEGRÉ !

Élections, piège à gnons

Les téléés le répètent à l'envi : près de la moitié des maires de France ne souhaitent pas se représenter en mars 2020, tellement ils en ont marre de prendre des coups. Sûr que maire, c'est un boulot ingrat. Il faut se rendre disponible à tout moment du jour, de la nuit et du week-end. Être compétent en tout. Maîtriser l'art du grand écart entre les discours (rêve) et les actes (réalité). Voir son bilan plus souvent vilipendé que loué. Sacrifier sa vie de famille pour retomber dans l'oubli son mandat fini, etc, etc. Il y a aussi des édiles qui s'en vont pour raisons familiales, sans préciser s'il s'agit de leur famille politique.

C'est le cas de notre président bien-aimé qui a déjà annoncé qu'il laissera son fauteuil vacant à la mairie de Saint-Trojan et donc à la Communauté de Communes. Qui va recevoir des gnons à sa place, on le saura à la sortie des urnes. Courageuse mais pas téméraire, la rédaction ajoute que l'intéressé ne voulait pas qu'on parle de lui dans cette rubrique, mais qu'elle se contrefiche de ses ordres, vu qu'il ne sera plus le boss dès le prochain numéro (il n'y en aura pas au printemps, code électoral oblige). Voici venir le temps où Vent Portant, enfin, ne sera plus assimilé à la Pravda¹ (on peut rêver, non ?). Allez, sans rancune et bonne retraite à notre Guide Suprême !

(1) Lire la Brève de cambuse du n°43.